

**COVID-19 : importation du médicament ATRACURIUM
MEDIS® 50, solution injectable, flacon de 5 mL
Attention aux erreurs médicamenteuses**

A l'attention des pharmaciens hospitaliers

Madame, Monsieur,

En accord avec l'ANSM, dans le cadre de la pandémie de COVID-19, Santé Publique France met à disposition à titre exceptionnel et transitoire, la spécialité **Atracurium Médis®50 solution injectable** en provenance de Tunisie

ATTENTION : la spécialité importée ne fait pas l'objet d'un contre étiquetage en français.

Pour prévenir un risque d'erreurs médicamenteuses, vous trouverez ci-dessous des informations sur cette spécialité

Nous vous demandons de les mettre à disposition IMPÉRATIVEMENT des professionnels de santé qui vont administrer le médicament aux patients



La spécialité importée **est similaire** à la spécialité française Atracurium Hospira 10 mg/ml flacon de 5 ml en termes de composition, voie et mode d'administration. **Elle comporte 50 flacons par boîte.**

	Médicament français	Médicament importé de Tunisie
Dénomination commerciale	Atracurium Hospira	Atracurium Médis® 50
DCI	Bésilate d'atracurium	Bésylate d'Atracurium
Concentration	10 mg/ml	10 mg/ml
Volume du flacon	5 ml	5 ml
Quantité totale de principe actif par flacon	50 mg	50 mg

Nous vous informons que Santé Publique France assure la responsabilité des lots importés de ce médicament, notamment en ce qui concerne les défauts qualité ou réclamations éventuelles.

Contact avec le laboratoire: qualite_covid19@santepubliquefrance.fr

Les effets indésirables et les risques d'erreurs médicamenteuses détectés sont à déclarer auprès du Centre Régional de pharmacovigilance (CRPV) de la région concernée ou via le portail de signalement des événements sanitaires indésirables du Ministère de la Santé.